

## Bulletin de l'Assemblée de l'Université du 27 août 2025

### 1. Communications du Bureau

Le Président, Christophe Lovis, ouvre la séance extraordinaire en remerciant l'ensemble des membres de l'Assemblée de l'Université, les membres du Rectorat ainsi que les nouvelles et nouveaux élu·es dont la prise de fonction est prévue au 1er septembre. Il informe de la démission de la Prof. Sarah Scholl, nommée vice-doyenne de la Faculté de théologie, et la remercie chaleureusement pour son engagement. Les procès-verbaux et l'ordre du jour sont approuvés à l'unanimité.

Le Président rappelle que cette séance extraordinaire a pour objectif d'assurer une transition entre les membres sortant·es et les nouvelles et nouveaux élu·es. Il informe que le Rectorat a répondu à la question écrite du 18 juin 2025 relative au port de signes religieux visibles par les collaborateur·ices de l'Université, et que cette réponse a été transmise aux membres. Les motions suivantes demeurent en attente de réponse du Rectorat : « Pour le soutien et la promotion de l'engagement participatif à l'Université de Genève », « Pour le respect de l'excellence scientifique et démocratique à l'Université de Genève », et « Pour une stratégie financière de l'Université intelligible et concertée ».

### 2. Communications du Rectorat

La Rectrice, Audrey Leuba, remercie les membres de l'Assemblée pour leur engagement et souligne le rôle central de cette instance. Elle rappelle que l'Université fait face à un défi budgétaire majeur : le déficit du compte d'exploitation pour 2024 atteint environ CHF 22 millions. Elle précise que le Rectorat travaille à un retour à l'équilibre et à l'identification de nouvelles sources de financement, notamment grâce au soutien de la Fondation Hans Wilsdorf qui apportera CHF 20 millions par an et financera un nouveau programme de chaires d'excellence dès 2026.

La Rectrice informe également de la validation de la nouvelle composition du Conseil d'orientation stratégique (COST) et de la mise en place du nouveau Comité d'éthique et de déontologie (CED). Elle mentionne la décision du Rectorat de ne pas recourir au Tribunal fédéral dans le dossier relatif à la publication de l'agenda de la CUAE, dans un souci d'apaisement. Enfin, elle annonce la poursuite de l'électrification des auditoriums pour améliorer le confort de la communauté.

### 3. SI-Administration

Mme Juliane Schröter, vice-Rectrice, présente l'état d'avancement du programme e-Administration. Le projet d'activation du nouveau moteur de paie progresse selon le calendrier prévu, avec une mise en production planifiée entre le 10 et le 15 septembre 2025. L'application d'ouverture de fonds est en phase de test, et un atelier de restitution sur le projet SI-Achats aura lieu à la fin septembre. Le rapport aux bailleurs de fonds est désormais normalisé. Le projet SI-RH, après résiliation du contrat avec le prestataire, fait l'objet d'une nouvelle analyse en vue d'un appel d'offres et d'une réorganisation des processus internes.

### 4. Règlement pérenne pour la procédure de désignation de la Rectrice ou du Recteur

L'Assemblée adopte le règlement pérenne encadrant la procédure de désignation de la rectrice ou du recteur. Le Président, rappelle que ce texte vise à capitaliser sur l'expérience du mandat écoulé et à formaliser une pratique claire et transparente. Plusieurs amendements sont

examinés, notamment sur la prévention des conflits d'intérêts, la consultation du service Égalité et Diversité et la participation facultative du Conseil d'État à la séance d'audition. Le règlement amendé est adopté à une large majorité.

#### **5. Divers**

Aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 21h45. Le Président remercie l'ensemble des membres pour leur engagement tout au long du mandat.